

L'ESTRAN de l'Île d'Arz

Bulletin communal - Mai 2018 - n°32

En automne, je récoltai toutes mes peines et les enterrai dans mon jardin. Lorsque avril refleurit et que la terre et le printemps célèbrèrent leurs noces, mon jardin fut jonché de fleurs splendides et exceptionnelles.

Khalil Gibran

Artiste, écrivain, peintre, poète (1883 - 1931)

Édito

Après un hiver plutôt rude dans tous les sens du terme, mauvais temps, nombreux décès, le printemps semble de retour, le soleil brille pour longtemps je l'espère, les jardins refleurissent et les rues s'animent avec notamment la présence de nombreux vacanciers, en sommes nous sortons de notre hibernation.

Dans ce nouveau bulletin vous allez trouver toutes les informations des associations de l'île, le calendrier des festivités de l'été, mais également quelques conseils pour éviter les incivilités malheureusement encore trop fréquentes. Nous n'avons pas été élus pour ne faire que de la répression, mais nous sommes tenus de rappeler et de faire appliquer les lois qui nous sont imposées.

Certes vivre sur une île peut être assimilé à vivre au paradis, encore faut-il connaître le paradis, mais il n'en reste pas moins que nous sommes une commune comme les autres même au milieu du golfe et soumise aux mêmes règlements notamment ceux que vous respectez en allant sur le continent.

Alors merci de nous aider à entretenir le bonheur de vivre tous ensemble dans le respect des uns et des autres sur ce territoire sans oublier qu'il y a plus malheureux que nous dans ce monde.

A tous je souhaite un bon printemps.

Marie-Hélène STEPHANY

Sommaire

- Éditorial
- Course à pied
- In Vino Verit'Arz
- Club & Imagina
- ASC, Festiv'Arz
- Festival insulaires
- Incivilités
- Pratique

Le Saviez-vous ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 3,97 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 476 euros par an et une mensualité de 40 euros en moyenne (estimation LoireBretagne d'après SISPEA).

La redevance de l'agence de l'eau représente en moyenne 13,5 % du montant de la facture d'eau.

Ses autres composantes sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation ; 42 %)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées (38 %)
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



LE TOUR DE L'ÎLE D'ARZ

La course à pied Le Tour de l'île d'Arz le samedi 12 mai

Avec le printemps arrive le temps de la course à pied. Cette année verra donc la huitième édition (déjà!) du Tour de l'île d'Arz, et nous allons nous préparer pour accueillir des sportifs venus de toute la Bretagne et de la Vendée. Sans oublier les coureurs locaux qui ont été bien présents l'année passée, et qui ont pu apprécier la différence entre leur parcours d'entraînement habituel et le parcours accidenté et difficile de la course. Le passage dans le champ anciennement occupé par des troupeaux de vaches a dû laisser des traces sur les organismes, mais on peut penser qu'après une année de récupération, le moral sera au plus haut et augurera une belle participation.

La date de la course (le 12 mai) est celle du week-end de l'Ascension et nul doute que de nombreux coureurs viendront en famille profiter d'un séjour un peu plus prolongé sur l'île.

Inutile de préciser que le beau temps sera de la partie, comme chaque année, et que nous comptons vous voir nombreux sur le parcours pour encourager tous les coureurs. C'est tout simplement incroyable ce que chaque petit encouragement peut apporter à un coureur pour surmonter les difficultés et donc se procurer plus de plaisir. Car le plaisir de courir ensemble sur ce parcours, unanimement reconnu comme splendide par les anciens participants, est bien le seul objectif qui motive les organisateurs.

Le départ sera donné à Béluré à 11h30 très précises, et l'arrivée à la place de la Grée est prévue vers 12h05 pour les meilleurs. La course passe d'abord à Rudevent, traverse le domaine des Douanes (merci à eux), revient vers Kernoel, passe devant les pompiers, puis attaque le Bourg. Ensuite, le Penerf, le chemin vers Lious, la traversée du champ (libre de ruminants), le retour vers le Prieuré, un petit tour vers Penera et arrivée à la Grée.

Pour vous inscrire à la course, visitez le site iledarz.org

Depuis la première édition, la course bénéficie de l'appui efficace de la Mairie, qui nous apporte le soutien logistique indispensable. Et nous nous excusons si le fléchage du parcours sur la route peut faire concurrence à un projet de fléchage touristique municipal. Mais il est tellement amusant d'entendre, l'été, nos sympathiques visiteurs revenir sur leurs pas après avoir constaté que, décidément, ces flèches blanches ne les amenaient nulle part!

Si vous désirez participer à l'organisation de la course, contactez les organisateurs par e-mail (course@iledarz.org) ou par téléphone (06 33 84 43 30).

Vous pouvez également improviser une animation de votre choix sur le parcours.

Un conseil pour finir aux heureux propriétaires de véhicules automobiles, il nous semble préférable de laisser ces machines dans leur garage le temps de la course.

A bientôt sur le parcours.

Association Courir à l'île d'Arz,
Jean-Jacques Snella,
Président.



LE COTEAU DE LIOUS

La vigne pousse sur l'île d'Arz ! Ce projet lancé par quelques pionniers iledarais est devenu bien vite une réalité végétale et bientôt vineuse, on peut l'espérer.

Appuyée par la Mairie qui lui a prêté le terrain, notre association InVino Verit'Arz a surmonté les nombreuses difficultés pour qu'apparaisse sur un terrain en pente douce près de Lious les premiers plants encore fragiles. Plus de cinq cents pieds de vigne ont été plantés et la Nature nous a généreusement accordé une croissance sans problème et déjà vigoureuse. Le choix de produire du vin blanc est décliné sur trois cépages: Pinot blanc, Pinot gris et Chenin. Le Chenin est le plant principal des Pays de Loire voisins, il ne devrait donc pas être dépaysé. L'idée est de faire un blanc sec, mais en espérant un taux de sucre naturel suffisamment élevé pour éviter une trop grande acidité.

Cette vigne étant dans le domaine du Parc Naturel Régional, elle sera obligatoirement exploitée en démarche bio et les traitements possibles y seront très restreints.

Alors que la gête lapine était attendue comme l'ennemi principal, la lutte a dû être menée essentiellement contre les ragondins, qui ont envahi tout le Sud de l'île, au cas où le lecteur l'ignorerait. Il faut savoir que les femelles ragondins (osons les ragondines) sont très prolifiques: annuellement, jusqu'à trois portées de six ragondin.e.s chacune. La petite consolation, c'est que le phénomène pourrait nuire à la prolifération des lapin.e.s.



Cet hiver et début de printemps-ci a été bien humide et le bas du terrain était bien spongieux et imbibé, ce qui ne devrait pas trop nuire au futur développement des ceps. A la pose des poteaux devant supporter les fils et les futurs rameaux, nous avons alors vu qu'ils s'enfonçaient tout seuls dans le terrain, accompagnés par les bottes des opérateurs...

La première taille a été effectuée en ce jour historique du 3 mars 2018. Elle nous a permis de constater l'excellente santé de notre plantation, seule une dizaine de plants n'ont pas bien poussé et seront re-plantés.

Notre vigne étant encore bien jeune, cet été comme l'année passée, le terrain va vite s'assécher et nous aurons certainement besoin d'assurer un peu d'arrosage afin de permettre une bonne prise racinaire. La prochaine opération sera de fixer les fils de fers de support des plants.



Et ensuite, début septembre 2018, pourquoi ne pas envisager des premières vendanges "à blanc" (normal, vu la couleur du vin), histoire de faire une répétition générale des vendanges de 2019, pour produire le vin du « Coteaux de Lioux » en 2020.

Le vigneron doit toujours se projeter dans le futur, et le futur pour nous est d'installer un chai pour mener à bien la partie "vinification". Nous sommes donc à la recherche de tout terrain ou local propre à y mener cette activité, et nous lançons un appel dans ce sens à toute personne ou organisme qui pourrait nous y aider.

Une suggestion pour vos promenades après le repas du dimanche-midi: empruntez le sentier côtier en direction de Lioux; peu après les Glénans, vous verrez notre panneau, montez dans le terrain et venez admirer la seule vigne dans une île du Golfe.

Vous pouvez également suivre notre activité en parcourant notre site internet :
En attendant le vin, on pourrait bien faire la Fête des vendanges un de ces jours ?

Association In Vino Verit'Arz.



CLUB ÎLE D'ARZ AMITIÉ

Il est toujours bon de faire un petit bilan des activités du Club, histoire de se remémorer les bons moments passés ensemble !

C'est que l'équipe en a concocté, des choses, pour faire plaisir aux adhérents...et se faire plaisir aussi, d'ailleurs !

Évidemment, loto et goûter tous les quinze jours, visites au casino, histoire de titiller un peu la chance... mais aussi quelques délicieux repas amoureusement concoctés par les « cuisinières » ! Déjeuner-jeu en octobre, super repas à Noël, galette des rois pour l'Assemblée Générale, et, comble du bonheur... un magnifique chimpou en mars ! On s'en lèche encore les babines...

Oui, le printemps fut royalement accueilli et les adhérents fort bien traités ! Mais, rassurez-vous, les réjouissances ne sont pas finies ! Un bon déjeuner-jeu se prépare pour le 30 mai, suivi d'un pique-nique le 27 juin et, histoire de clôturer royalement la saison, grande fête à Kerolan pour la Saint Jean !

Comme vous le constatez, la tradition se maintient pour notre plus grand bonheur !

Alors, à très bientôt et venez nombreux profiter de toutes ces réjouissances !



Vous avez dit "connecté" !



À la suite d'une décision de la mairie dans le cadre du budget 2018, le musée, l'église et le prieuré seront connectés courant avril... qu'est-ce à dire ?

Six balises dans le musée, deux dans l'église et une au prieuré seront installées afin de permettre aux visiteurs de recevoir des informations pratiques et complémentaires aux panneaux déjà proposés.

Ce sera donc une sorte de visite guidée.

Ces balises sont reliées à l'application mobile « IMAGINA », il suffira de charger l'application gratuite pour recevoir les informations.

Une fois cette application chargée, il faudra être dans le périmètre précis autour de la balise (quelques mètres) pour entendre un petit « clic » annonçant que des informations sont prêtes à vous être données. Ces informations seront lues, elles seront complétées par des photos voire des extraits de films. Il sera aussi possible d'avoir des résultats statistiques avec les fréquentations, ce qui a intéressé les visiteurs etc. On pourra également y mettre de la communication concernant les restaurants et autres commerces de l'île (à voir avec la mairie pour la forme des infos et le coût).

DERNIÈRE MINUTE

Questions sur l'ADMR à l'île d'Arz :

Contact : Karina Kiche
au 02 97 47 59 64 ou 07 72 38 43 55

Dates à retenir :

Réunion publique le 05 mai à 10h
au Gourail sur le budget et les travaux 2018

Pêche Insolite sur l'île d'Arz :

Langouste relâchée bien évidemment

Opération Golfe Propre, le 2 juin
2018 à 14:30 devant la mairie



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

Avril est arrivé, avec le soleil dans ses bagages, il faut l'espérer ! Décembre semble si loin et pourtant, il me semble encore entendre les chants de la chorale résonner sous les voûtes de l'église... Ah, nous lui donnons parfois du fil à retordre à notre chef de chœur, mais elle tient bon ! Pas question pour elle de laisser passer le moindre petit couac ! Merci, Marie-Pierre, pour ta patience, le travail fourni et toutes ces jolies choses que tu nous apprends. Prochain spectacle le 20 mai dans notre belle église : cette fois, nous ne serons pas seuls. Nous recevons la chorale de Billio et chanterons avec nos amis des terres. De son côté, Dany Gueble nous prépare des merveilles avec ses actrices et acteurs, comme toujours. Que de talent dans cette équipe ! Hélas, la vie est parfois si cruelle et injuste... Notre ami Jean-Christophe est parti, laissant derrière lui un vide immense et tant de chagrin... Nous ne l'oublierons pas et garderons toujours le souvenir de sa grande silhouette et de ses mimiques qui nous faisaient tellement rire ! Et pour le remercier de tout ce qu'il nous a donné, nous continuerons à chanter, déclamer, danser, régater... car c'est aussi ça, la vie, heureusement ! Alors rendez-vous le 20 mai pour démarrer la saison.

Edith Bulot



CALENDRIER PRÉVISIONNEL À CONFIRMER EN DÉBUT D'ÉTÉ

Exposition des artistes	Du 27/07 au 06/08	Le Gourail (15h00-19h00)
Tour de l'île à la voile	04/08	Penera La Grée (départ 11h00)
Chasse au trésor		
Régates	05/08	Penera (à partir de 14h00)
Vide-greniers	07/08	Le Gourail (10h00-12h00)
Danses bretonnes	08/08	La Grée (8h30-12h30)
Danses bretonnes	09 et 10/08	Le Gourail (10h00-12h00)
Veillée	11/08	Le Gourail (la journée)
Journée enfants avec l'Amicale des Pompiers	12/08	Le Gourail (16h00-22h00)
Fest noz	13/08	Le Gourail (la journée)
Assemblée générale	17/08	Le Gourail (17h00-20h00)
Répétition concert		
Concert chorale	18/08	Le Gourail (15h00-19h00)



FESTIV'ARZ

La fête de la St Patrick en 2017 ayant rencontré un certain succès, Festiv'Arz a renoué avec cette tradition celtique et 90 personnes étaient présentes pour cette soirée du 17 mars 2018.

Le groupe de musique « Awake Irish Trance » a donné le rythme et enflammé les convives pour danser, après avoir dégusté les plats irlandais préparés par l'équipe de l'association.

Bloquez déjà la date du 9 juin 2018 dans vos agendas : la 3^e édition de la randonnée gourmande et, cette année, musicale, avec la participation de la fanfare Zébaliz, se prépare en collaboration avec l'association « le temps d'un regard » qui inaugurera l'exposition d'art contemporain, à travers l'île.

Cette grande journée de fête sera aussi l'occasion de fêter le PNR pour sa 2^e édition.

Et en soirée, FESTIV'ARZ fête ses 10 ans, à la ferme de Kernoël avec la fanfare Zébaliz de Brest qui va nous faire danser jusqu'à pas d'heure, on soufflera les bougies avec tous les bénévoles, adhérents, sympathisants, fidèles de la première heure, nouveaux, petits et grands, tout le monde est le bienvenu !

Pensez à réserver et merci pour votre fidélité !

L'équipe de Festiv'Arz



FESTIVAL « LES INSULAIRES » GROIX 2018

Après l'île d'Yeu en 2011, Belle-Île-en-Mer en 2012, Molène et Ouessant en 2013, Hoëdic en 2015, l'île d'Aix en 2016, Bréhat en 2017, c'est Groix qui accueillera le festival Les Insulaires les 28, 29 et 30 septembre 2018.

Le festival est ouvert à tous : petits et grands, îliens et continentaux, amis des îles, simples curieux...

L'ensemble des animations proposées (concerts, spectacles, débats, expositions, projections de film...), ainsi que l'accès au village, sont totalement gratuits.

Pensez à réserver votre logement, vous pouvez le faire vous-même en allant sur le site de l'office de tourisme de Groix.

Si vous avez un souci, contactez moi.

Pour les bateaux, le trajet et le programme, tout est en cours de finalisation, un peu de patience.

Bon printemps

Anne Custine

INCIVILITÉS

"L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie."

Nous sommes nombreux à ne pas toujours faire attention à ces règles souvent élémentaires et pourtant respectées quand on se trouve en dehors de l'île d'Arz.

Cela entraîne des frictions au sein de notre communauté qui pourrait être pourtant tellement paisible. Le choix de la mairie a toujours été de rappeler les règles sans "punir" : il est délicat pour le maire et les élus de devoir prendre des mesures punitives du fait de notre proximité avec vous concitoyens.

Nous sommes, depuis quelques années, obligés de faire appel aux gendarmes pour maîtriser les comportements dangereux l'été : mais souhaitons nous vraiment cette présence et serait-elle nécessaire si nous faisons quelques efforts ?

Quelques exemples :

- La commune est équipée d'une déchetterie avec un broyeur donc les feux de déchets verts (pollution olfactive) sont interdits aux particuliers, professionnels et aux services de la communauté.
- La circulation sur le port est régulée et l'accès coté cale est limité aux professionnels : le stationnement pour attendre le bateau n'est pas autorisé coté cale mais prévu coté Escale. Le sens de circulation est également à respecter par tous !
- Les vélos et carrioles ne doivent pas rester plus de quelques jours sur la zone prévue à cet effet; les voitures sur le parking ne doivent pas stationner plus de 7 jours.
- Les sens interdits indiquent une voie interdite dans un sens : même pour les vélos (sauf dans les zones <= 30km/h) !
- Éviter de rouler en voiture sur les routes communales sauf si vraiment nécessaire : vous pouvez aller voir la mer à pied ou à vélo.
- Prévenez vos voisins lorsque vous prévoyez de faire la fête et donc du bruit.
- Respecter les horaires pour les activités bruyantes, y compris tondre la pelouse.
- Les chiens qui divaguent sans surveillance. Pour rappel, les chiens sont interdits sur les plages pendant l'été. Ils doivent être tenu en laisse toute l'année sur l'île d'Arz.

En aucun cas nous souhaitons être donneurs de leçons, mais simplement restaurer une harmonie naturelle et commune sur notre île préférée et éviter ainsi les conflits entre concitoyens.

Merci à tous de vos efforts.

F.B

EAU - POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine

agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

L'agence de l'eau

<http://agence.eau-loire-bretagne.fr>

État-Civil

NAISSANCES

- **PETIT-PERRIN Charlotte** née à NEW-YORK
de **Nausicaa Charrier et Francois Petit-Perrin** 20 mars 2018
- **LE BIHAN Henri** né à PARIS
d'**Olivier Le bihan et Laure Vandeputte** 15 avril 2018

MARIAGES

- **RICHARDS George et GARDIE Mélanie**
02 septembre 2017
- **BRIAND Jean et LAPOINTE Agathe**
24 mars 2018
- **BOÛAN du CHEF du BOS Thomas et ROBIN Camille**
07 avril 2018



DÉCÈS

- **RIO Marie à Scaër**
16 septembre 2017
- **COTUREL Augusta**
24 septembre 2017 à Grand-Champ
- **BENOIT Louise**
07 novembre 2017 à Vannes
- **GALLIC Alexandre**
24 décembre 2017 à Ile d'Arz
- **LUHERNE Yves**
08 janvier 2018 à Guérande
- **ARDEVEN Pierrette**
11 janvier 2018 à Vannes
- **LE FRANC Léone**
15 janvier 2018 à St-Père-en-Retz
- **THOMAS Éliane**
25 janvier 2018 à Pont-Château
- **LE BONO Michel**
26 janvier 2018 à Vannes
- **GALLIC Marie**
20 février 2018 à Vannes
- **JEAN Alain**
08 mars 2018 à Vannes
- **AUBERT Léopoldine**
17 mars 2018 au Bono
- **SEPRENYI-DUTEAU Jean-Christophe**
26 mars 2018 à Vannes
- **LE BLOCH Janine** née BOILLETOT
12 avril 2018 à l'île d'Arz
- **LE-ROHELLEC Odile**
14 avril 2018 à Vannes
- **LEBRETON Marie-Thérèse**
21 avril 2018 à Vannes

Vie Pratique

MAIRIE : <http://www.iledarz.fr>

Courriel : secretariat@mairie-iledarz.fr

Mairie Le Prieuré - 56840 île d'Arz

STANDARD : **02 97 44 31 14**

- (Répondeur en dehors des heures d'ouverture)

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

Fermé le mercredi

ÉCOLE PUBLIQUE : **02 97 44 32 61**

AGENCE POSTALE : **02 97 44 31 00**

• Ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

SERVICE URGENCE :

• **Incendie et secours** : 18

• **Infirmières** : **06 75 14 07 19**

• **Gendarmerie** : **17** ou **02 97 54 75 00**

DÉCHETTERIE : **02 97 68 33 81**

Ouverture de 9h30 à 13h20 le mardi et le vendredi,

de 14h30 à 16h20 le samedi

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE :

Salle du Gourail : ouverture le samedi de 14h à 16h

Contact : F. PORSMOQUER au **06 40 23 12 78**

et Jacqueline POIDVIN

ADMR : Contact : Jean-Claude METER **02 97 44 30 56**

ou au **09 77 91 62 26**

TRANSPORTS MARITIMES :

Passagers : **Bateaux-bus du Golfe**

Horaires au **02 97 44 44 40** - www.finist-mer.fr

Marchandises : **Bateaux-bus du Golfe**

Réservations au **02 97 01 22 09**

BUS :

Transports Iledarais en correspondance avec les

bateaux au **02 97 44 30 82** (le soir).

CAMPING : **02 97 44 33 97**

Courriel : lestamaris2018@mairie-iledarz.fr

CIPM "Marins et Capitaines" :

<https://cip.iledarz.fr>

Tél : **02 97 48 65 84** ou **02 97 44 31 14**

Contact : cip@mairie-iledarz.fr

Directeur de la publication : Marie-Hélène Stéphaney

Le Prieuré - 56840 Ile d'Arz

Coordinateur : Frédéric Boudaud

Réalisation : IOV Communication

Dépôt légal : n° 1566 - N°32 - 2^{ème} trimestre 2018